

s'est fait l'an dernier. Une allocation semblable pourrait bien se glisser dans les salaires et frais généraux. On se rappelle que l'an dernier nous avons trouvé à redire à un octroi du ministère de la Marine et des Pêcheries, dont le ministre s'était servi pour encourager les gens d'Ontario et particulièrement les citoyens de Toronto à manger du poisson. Le ministre avait ainsi employé \$5,000 à servir des dîners de poisson au-dessous du prix coûtant aux visiteurs de l'exposition. Tout en reconnaissant que cet encouragement pût être nécessaire et avantageux, nous étions d'avis que les deniers publics ne devraient pas être employés de la sorte.

Je vois que cet item a été inséré dans les crédits du ministère de l'Immigration et de la Colonisation, et il se peut alors que les expositions dont il s'agit diffèrent de celle de Toronto et qu'il n'y ait pas lieu de formuler la même objection. Dans ce cas, il est facile au ministre de nous rassurer.

L'hon. M. CALDER: Je puis assurer à l'honorable député que cet item ne contient aucune somme qui soit destinée à des dîners de poisson.

L'hon. M. MURPHY: Il n'y a pas anguille sous roche?

L'hon. M. CALDER: Non. Il s'agit de dépenses à encourir pour des expositions qui auront lieu surtout aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Nous prenons part aux expositions d'Etats et de comtés qui se tiennent aux Etats-Unis, et nous distribuons également de petites affiches murales pour les écoles. Nous pratiquons à peu près le même genre de propagande en Grande-Bretagne. Il n'y a donc rien en tout ceci qui justifie l'allusion de l'honorable député.

M. McMASTER: L'objet de cet item est d'attirer les immigrants au pays?

L'hon. M. CALDER: Oui.

M. McMASTER: Je recommanderais alors au ministre de ne pas exhiber les différentes lois adoptées à la présente session qui mettent les aubains, les étrangers et les nouveaux venus au pays sur un pied d'infériorité par rapport aux autres citoyens.

Travaux publics: au compte du capital.—ministère de la Marine, \$10,000,000.

M. SINCLAIR (Guysborough): Quel emploi le ministre se propose-t-il de faire de cet argent?

[M. McMaster.]

L'hon. M. BALLANTYNE: Tous les honorables députés connaissent, j'en suis sûr, le programme du Gouvernement concernant la construction de navires. Le montant très modeste qu'on demande à la Chambre de voter servira à achever d'exécuter ce programme.

M. SINCLAIR (Guysborough): Le ministre peut-il nous donner une idée de ce que lui rapporteront ses navires? Je lui ai posé une question, l'autre jour, au sujet des recettes de la cargaison du "Warrior", et il m'a répondu qu'il n'était pas de l'intérêt public de donner ce renseignement et qu'à la fin de l'année un rapport serait fait par quelqu'un aux actionnaires—qui sont le Gouvernement—mais que le peuple ne paraissait avoir rien à voir là-dedans. Les armateurs dans les centres d'affaires ne s'opposent nullement à la publication des tarifs qu'ils reçoivent pour leur fret. Si vous lisez les journaux de commerce de New-York, vous y trouverez les tarifs publiés, chaque jour. Je ne vois aucune bonne raison pour que le ministre refuse de donner ce renseignement à un membre du Parlement, quand il le demande.

Le ministre a dit, en réponse à ma question antérieure, que le navire transportait une certaine cargaison d'un port à l'autre. Il n'a pas dit quel était le tarif et quand on lui a demandé de le dire, il a refusé.

A ce sujet, je désire savoir du ministre, si je le puis, le tarif exigé pour le sucre brut de la rive nord de Cuba à Montréal. J'ai dit au ministre des Chemins de fer, il y a quelque temps, que j'avais appris que la commission du commerce maritime de New-York avait fixé le tarif du sucre brut de la rive nord de Cuba à New-York à 38 cents  $\frac{1}{2}$  les 100 livres et avait demandé un tarif plus élevé jusqu'à Halifax de 58 cents  $\frac{1}{2}$ , soit 20 cents de plus les 100 livres.

Il m'a semblé étrange que la commission du commerce maritime de New-York fixât un tarif pour le transport du sucre brut à une ville canadienne. Voilà le premier point.

On apprit ensuite que l'un des navires du Gouvernement avait été employé pour transporter du sucre de Cuba à Montréal au bénéfice des raffineurs de Montréal à 38 cents  $\frac{1}{2}$  les 100 livres, tarif fixé par la commission du commerce maritime de New-York à New-York, alors que Montréal est deux fois aussi loin de la rive nord de Cuba qu'Halifax. Mais les raffineurs de sucre à Halifax étaient obligés de payer 58 cents  $\frac{1}{2}$  les 100 livres.

Je veux être renseigné sur deux questions: D'abord, notre Gouvernement con-